



SON SOUTERRAIN D'EXCEPTION

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

DU

13 SEPTEMBRE 2023

Le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations, le 21/09/2023
Document affiché à la Mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 21/09/2023

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 Allée de l'île Gloriette - BP 2411 - 44041 NANTES Cedex 01 - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 13 Septembre 2023
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Présents : BASTIEN Patrick, BARBIER Florian, BEL KADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge

Absents excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023SEPT-01	ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUILLET 2023	Adopté à l'unanimité

Le Maire, Yves-Marie BOUCHER



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2023

N° : 2023-SEPT-01

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 11

Date de la convocation : 08/09/2023

Objet de la délibération : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUILLET 2023

Le 13 septembre 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, salle de la Rigole, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BASTIEN Patrick, BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BEL KADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, BOUGUÉ Christian, COUÉ Nadine, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, RENAUDIN Magalie, TOUCHARD Anne-Laure.

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, FONSECA Jorge

Absents excusés avec pouvoir :

Secrétaire de séance : TOUCHARD Anne-Laure

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 05 juillet 2023 a été transmis à Mmes et MM. les conseillers municipaux par mail, le 11 septembre 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ **ARRÊTE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juillet 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Anne-Laure TOUCHARD
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE

